



LE CONTRE-CULTUREL AMÉRINDIEN DE 1967 à 2017 : UN DEMI-SIÈCLE D'INFLUENCE DÉGUISÉE ?

Rachel Fondville

Université de Lyon III

Le mouvement contre-culturel se définit, de manière très générale, par une réaction visant les institutions en place et la culture traditionaliste établie depuis plusieurs générations. Ce mouvement prit racine aux États-Unis dans les années 1960, avec quelques prémices annonciatrices et ce, dès la décennie précédente, notamment avec la *Beat Generation*. Theodore Roszak et Charles Reich furent les deux principales personnalités à avoir abordé le concept et la notion de « contre-culture ». Le premier, historien et professeur à l'Université de Californie, introduisit le sujet dans son ouvrage intitulé *The Making of a Counterculture: Reflections on the Technocratic Society and Its Youthful Opposition* (1969) dans lequel il présente la contre-culture comme une démarche dominante ayant pour objectif de contrecarrer et de rejeter la technocratie existante qui, selon lui, était à l'origine de tous les maux de la société moderne de l'époque. Le second, professeur de droit à l'Université de Yale, fut au même moment, le pionnier de la pensée contre-culturelle décrite dans *The Greening of America* (1970), ouvrage dans lequel il expose une étude sur la conscience humaine, qui d'après lui, si elle était basée sur la spiritualité, libérerait l'homme de ses croyances traditionnelles et matérielles, nocives à son développement.

Chronologiquement, le mouvement contre-culturel américain fut précédé par une contestation politique majoritairement noire, puis estudiantine. Ces mouvements de transformation sociale eurent une portée d'envergure internationale. Dans un premier temps, l'impact politique toucha la classe moyenne supérieure ; une dimension davantage culturelle à travers l'écriture, la musique, les films, la mode et l'art s'ajouta à ce mouvement afin de donner plus d'ampleur à la contestation. Elle suscita une ouverture d'esprit et un élan d'émulation sans égal. Néanmoins, il n'est pas rare de lire un article ou un ouvrage retraçant les grands moments

de cette époque sans mentionner, ou très peu, le mouvement contre-culturel de la minorité amérindienne. Cet article aura pour but de palier à cet oubli.

Le mouvement contre-culturel amérindien a bel et bien existé, et contrairement au mouvement hippie, il existe toujours. Il sera intéressant d'en étudier les formes ainsi que le fond. Il sera tout aussi intéressant d'identifier la manière avec laquelle un peuple qui se veut reconnu comme une Nation revendiquant sa souveraineté existe réellement à travers ses revendications, sachant qu'il représente moins de 2% de la population de l'État fédéré américain¹. La portée de la voix indienne trouve-t-elle un véritable écho ? Les diverses décisions politiques, supposées répondre aux attentes du mouvement, sont-elles efficaces et crédibles ou s'agit-il d'une hypocrisie de plus sur fond de compassion et d'intérêts déguisés ?

L'année 1967 est celle qui précède la fin du Mouvement des Droits Civiques² aux États-Unis et la formation d'un mouvement indien plus radical : l'*American Indian Movement (AIM)*, en juillet 1968³. L'essoufflement du Mouvement pour les Droits Civiques, qui agite plus particulièrement les minorités ethniques, ne coïncide pas avec la radicalisation du mouvement des Amérindiens qui, à la fin des années 1960, envisagent de libérer une voix restée muette, la plupart du temps par manque de moyens humains et matériels. Ils profitent ainsi de ce moment propice d'ouverture d'esprit pour médiatiser leurs agissements et faire entendre leurs voix. La contre-culture amérindienne de ce demi-siècle compris entre 1967 et 2017 doit, dans un premier temps, se contextualiser politiquement, économiquement, puis culturellement pour être appréhendée dans son ensemble. De manière pragmatique, il sera intéressant de s'attacher à la chronologie factuelle des divers mouvements indiens et à leurs révoltes, aux décisions politiques et juridiques et de vérifier, une fois cette étude menée à son terme, l'efficacité, voire la crédibilité du mouvement contre-culturel amérindien. Dans quelle mesure son impact est-il réel et total, nuancé et/ou controversé, ou déficient et vain ? Les costumes démesurés des « *Pow Wow*⁴ » qui pourraient faire penser à un accoutrement caricatural, sont-ils à l'image de la contre-culture amérindienne déguisée et dont la portée et l'influence seraient

¹ U.S. 2010 Census, <https://census.gov/>, site consulté le 12 novembre 2017.

² Le Mouvement des Droits Civiques s'étendit aux États-Unis de 1954 à 1968. Il s'opposait à tous types de ségrégation et d'oppression des minorités, principalement représenté par les différents mouvements noirs américains tels que le *Student Nonviolent Coordinating Committee (SNCC)*, le *Southern Christian Leadership Conference (SCLC)*, le Congress of Racial Equality (CORE) et le Black Panther Party (BPP), pour ne citer que le fer de lance de la contestation noire.

³ Le Mouvement de Droits Civiques indiens des États-Unis apparaît officiellement en juillet 1968, à Minneapolis dans le Minnesota, sous l'impulsion de trois activistes indiens : Russell Means, Dennis Banks et Clyde Bellecourt. Les buts principaux de ce mouvement étaient de rétablir une reconnaissance culturelle, religieuse et identitaire des Indiens des États-Unis.

⁴ Nom utilisé pour les festivals indiens où sont présentées les danses, exposés et proposés à la vente divers objets artisanaux, expliquées les diverses actions voire revendications menées par les Indiens ; il s'agit d'un moment de partage et d'information de la culture indienne.

limitées voire inexistantes ? À l'inverse, s'agit-il d'utiliser le pan le plus solide qui définit le peuple indien, à savoir sa culture unique, pour ne s'accrocher non pas à sa survie mais à son existence bien réelle et la rendre bien visible ?

Contexte politique, économique et culturel des Amérindiens

La politique, l'économie et la culture sont des éléments indissociables lorsqu'il s'agit d'étudier un mouvement sociétal. Ceci s'avère d'autant plus criant quand cette étude se penche sur le cas des premiers habitants des États-Unis. Contextuellement, leur Histoire est liée à ces trois domaines qui se mêlent intrinsèquement pour déterminer leurs périodes fastes ou leurs périodes moins glorieuses. Ils indiquent à eux trois le baromètre du capital bonheur d'un peuple, c'est un peu l'indice du BNB (Bonheur National Brut) ou du GNH (*Growth National Happiness*), thème central du XXI^e siècle.

Politique

« Pour comprendre cette rencontre entre les Indiens et le mouvement de la contre-culture des années 1960, il s'agit d'abord de porter le regard sur l'état de l'indianité dans les années de l'après-guerre, fruit d'une longue période de survivance, pour montrer comment, lors des rebellions et de la lutte des droits civiques des Noirs, les Indiens ravivèrent des revendications latentes alors que la société majoritaire se découvrait des vellétés tribales. Ce fut la toile de fond pour les actions de l'*American Indian Movement* dont les dirigeants, passeurs culturels entre le monde des Blancs et celui des Indiens, surent utiliser tous les ressorts médiatiques pour amplifier les revendications autochtones ».

— Susanne Berthier Foglar, *Les Amérindiens et la contre-culture des années 1960-1970 aux États-Unis*⁵.

Il ne s'agira pas ici de parcourir toute l'Histoire des Indiens des États-Unis, en retraçant les grandes lignes de la « découverte » du continent, à la reconnaissance des tribus comme Nations, en passant par la colonisation, l'assimilation, et l'extermination de ce peuple. Il ne s'agira pas non plus de s'appesantir sur la sémantique des termes à utiliser pour désigner un Indien, cette question n'étant pas au cœur des débats et/ou des préoccupations des personnes concernées ni des non-Indiens. Ce type de questionnements n'intéresse que ceux qui en parlent, fréquemment issus du milieu intellectuel occidental, ce qui permet d'éluder les réels combats de terrain. Peu importait, la plupart du temps, à Russel Means, Dennis Bank et Clyde Bellecourt de connaître la manière dont ils étaient identifiés lorsqu'ils décidaient de faire prévaloir la voix indienne à travers leurs actions médiatiques, que ce soit la prise d'Alcatraz en 1969,

⁵ <https://gric.univ-lehavre.fr/IMG/pdf/berthier-foglar.pdf>, article consulté le 23 novembre 2017.

l'occupation du *Bureau of Indian Affairs* (BIA) à Washington en 1972, de *Wounded Knee*⁶ en 1973, ou la *Longest Walk*⁷ en 1978. Ces actions, plus ou moins pacifistes, mais surtout téméraires, avaient pour but de réveiller (d'éveiller) l'appareil politique en place et ses protagonistes à travers des démarches qui permirent un soulèvement, ou du moins une prise de conscience velléitaire de l'opinion publique américaine mais aussi internationale. Ce but faisait écho à l'opposition amérindienne vis-à-vis des politiques successives d'assimilation du peuple indien qui se durcirent après la Deuxième Guerre mondiale. Qu'ils soient Indiens, Natifs américains (terme apparemment le plus controversé car issu d'une origine colonialiste), Amérindiens et même Indigènes (*Indigenes*), terme de plus en plus utilisé récemment dans toutes les sphères, peu importait et peu importe. La raison vitale et unique de l'Indien des États-Unis aujourd'hui ainsi que celui de 1967 est de se faire entendre sur le plan politique puis économique, car les décisions politiques en sa faveur, permettent un accroissement économique et de ce fait, produisent un impact indéniable sur le maintien de sa culture et donc de sa survie. En cela, il est important pour les Indiens de ne pas éparpiller leur précieuse énergie, incessamment mise à mal, dans un combat purement sémantique. À partir du moment où les termes utilisés sont reconnus par les protagonistes eux-mêmes, cela ne pose aucun problème. Il va de soi que le peuple premier de cette terre, aujourd'hui les États-Unis, doit avoir le choix et doit pouvoir, à l'échelle individuelle ou collective, décider de la manière dont il se dénomme sans polémiquer. Les termes compris par tous étant d'office acceptés dans la mesure où ils ne sont pas offensants, les personnes et personnalités publiques ne respectant pas cela, produisent sur elles-mêmes un effet « auto-aliénant » qui dessert leur propre discours ainsi que leur propre crédibilité.

Politiquement, la fin des années 1960, marqua la fin d'une forme de résignation silencieuse des Amérindiens, qui, « grâce » à la politique de « *Termination* » de la décennie précédente, leur permit de se regrouper dans les villes et de former, « grâce » également à l'amertume engendrée par cette politique destructrice, des mouvements revendicatifs avec une réelle démarche politique. La politique du président Lyndon B. Johnson, dès 1964, avec l'adoption du *Civil Rights Act*, mit fin à toute ségrégation, au moins en théorie si ce n'est en pratique. Cette loi fut renforcée pour les Indiens par le *Indian Civil Rights Act* en 1968 ; elle vint confirmer une protection juridique équitable pour le peuple indien. Son discours également

⁶ Lieu hautement symbolique, situé dans la réserve indienne Lakota, à Pine Ridge dans le Dakota du Sud, où près de 150 Sioux furent massacrés le 29 décembre 1890 par l'armée américaine envoyée par l'État pour transférer la tribu à Omaha dans le Nebraska. Leur « neutralisation » dégénère et se solde par un massacre, considéré comme l'évènement qui met fin à 400 ans de guerres indiennes.

⁷ Marche reliant San Francisco à Washington D.C., pendant 5 mois où quelque 2 000 participants protestèrent contre les 11 projets de lois à l'encontre des Indiens qui menaçaient leurs terres, limitaient leurs droits de chasse et pêche, prévoyaient la fermeture d'hôpitaux et d'écoles des réserves. Aucun de ces projets ne fut voté.

prononcé en 1968, et abordant la question de « l'Américain oublié » (« *The Forgotten American*⁸ ») amorcera le début de la fin de la politique de « *Termination* » aux portées et conséquences économiques des plus dévastatrices pour les Indiens. Ce fut sous cette fameuse *toile de fond* évoquée par Berthier Foglar que l'activisme amérindien s'officialisa à la fin des années 1960, plus visible et plus audible, prêt à utiliser des recours politiques pour palier à la détresse économique des Indiens et ainsi pérenniser leur culture à laquelle ils sont attachés.

Économie

Le contexte économique des Indiens d'Amérique des années 1960 demeure alarmant ; le rapport Meriam de 1928 établissait déjà ce bilan⁹. Depuis les premiers contacts avec l'homme blanc, leur niveau de vie ne fera que décliner. L'Indien ne bénéficiera jamais de la richesse engendrée par l'exploitation de son pays et de ses terres. Au fil des années, il sera le seul à ne pas profiter économiquement de la croissance fulgurante de ce qui est l'un des plus riches pays au monde. Pendant la période plus pro-indienne du *New Deal* de Franklin Delano Roosevelt, l'*Indian Reorganization Act (IRA)* de 1934 attribuera aux tribus, entre autres choses, le statut de tribus Nations et l'autorisation de posséder leur propre gouvernement. Cette loi souhaitait restituer des droits fondamentaux politiques comme la propriété terrienne et la reconnaissance en tant que Nations. Malgré son caractère controversé, jugée insuffisante en termes de liberté totale vis-à-vis de l'État fédéral, elle engendra une libération culturelle.

Ce moment d'apaisement durera jusque dans les années 1950 où, en plein maccarthysme, il sera très difficile d'appartenir à des mouvements contre-culturels. L'Indien n'échappera pas à cette montée intégriste d'une vision monoculaire, où après la victoire des Alliés, la force blanche américaine puritaine et capitaliste domine. L'*Indian Termination Act (ITA)* de 1953-1954 viendra, après 20 ans, stopper net le nouvel élan d'une politique plus axée sur les besoins d'auto-détermination des Indiens.

L'ITA se présentera, au début, comme une façon de libérer l'Indien du joug fédéral. Cependant, il ne s'agira ni plus ni moins d'un procédé juridique dans la mouvance du *Dawes Act*¹⁰ de 1887, qui donnera raison aux nostalgiques de cette époque assimilationniste. Cette politique consistant à retirer le statut particulier des Indiens ainsi que leurs liens particuliers

⁸ « Special Message to the Congress on the Problems of the American Indian: The Forgotten American », <http://www.presidency.ucsb.edu/ws/?pid=28709>, site consulté le 23 décembre 2017.

⁹ Lewis Meriam est désigné par l'État pour conduire une étude et rédiger un rapport de la situation des Indiens. Après trois ans de recherches, le bilan de la situation des Indiens est catastrophique mettant en cause la politique du gouvernement fédéral.

¹⁰ Le *Dawes Act* ou *General Allotment Act* prévoyait la dissolution des réserves en allouant des petites parcelles de terres aux Indiens et en vendant le reste aux non-Indiens, ceci afin de « faciliter » l'intégration des Indiens dans la société américaine.

avec le pouvoir fédéral, toujours dans un esprit de facilitation de leur intégration, aura déjà prouvé son inefficacité. Cette deuxième tentative politique connaîtra son apogée de 1953 à 1968. Il s'agira d'une nouvelle période de réappropriation des terres tribales, de l'extradition des Indiens vers les grandes villes, et d'une restriction drastique des aides financières fédérales sous couvert de réponse à leur besoin d'autonomie. Bien évidemment, ces dernières dispositions auront des conséquences désastreuses sur la situation économique des Amérindiens et ce, même après la décennie suivante, jusqu'à même en garder certains stigmates de terres tribales non réappropriées en 2017 :

The statistics were grim for the 400,000 Indians living on reservations, Johnson told members of the National Congress of American Indians during a January 1964 speech. The average family income was less than one-third the national average; unemployment rates ranged between 50 and 85 percent; the average young adult had an eighth-grade education; the high school dropout rate was 60 percent; and the average lifespan of an Indian on a reservation was 42, compared with the national average of 62.

“Both in terms of statistics and in terms of human welfare, it is a fact that America’s first citizens, our Indian people, suffer more from poverty than any other group in America,” Johnson said. “That is a shameful fact.”¹¹

Pendant la présidence Johnson, de 1963 à 1969, la politique appliquée marque une véritable volonté de mettre fin aux injustices sociales discriminatoires en se focalisant notamment sur la condition indienne :

The American Indian, once proud and free, is torn now between white and tribal values; between the politics and language of the white man and his own historic culture. His problems, sharpened by years of defeat and exploitation, neglect and inadequate effort, will take many years to overcome¹².

Johnson le présentait, et ceci se confirma malgré sa volonté de changement, les difficultés purement économiques perdurèrent par la suite, y compris sous Nixon et Reagan, qui eux-mêmes poursuivirent cette volonté de mettre fin à la politique de « *Termination* ». Il est important ici de souligner que cette dernière tentative d'assimilation sous prétexte de libération, faillit sonner le glas de l'existence de la population indienne des États-Unis, en la réduisant à des citoyens d'une zone indéfinissable, dans le but de les rendre encore plus invisibles par le biais des conséquences économiques létales de cette politique.

Il faut également garder à l'esprit que depuis toujours, le peuple indien et le nouvel arrivant ont une conception de l'économie extrêmement antinomique. L'Indien n'utilise pas

¹¹ « Lyndon B. Johnson: Indians are 'Forgotten Americans' », <https://indiancountrymedianetwork.com/history/events/lyndon-b-johnson-indians-are-forgotten-americans/>, site consulté le 3 décembre 2017.

¹² « Lyndon B. Johnson, XXXVI President of the United States: 1963-1969, 113-Special Message to the Congress on the Problems of the American Indian: 'The Forgotten American' », <http://www.presidency.ucsb.edu/ws/?pid=28709>, site consulté le 4 décembre 2017.

dans son langage les mots tels que « profits » ou « rendement ». Le terme « horloge » n'existe pas dans sa langue, le fait d'être « à l'heure » pour accomplir un travail ou une tâche lui est totalement étranger. Ces notions capitalistes ne résonnent pas en lui. Depuis des dizaines de milliers d'années où il vit sur cette terre américaine, il s'adapte, s'accoutume selon ses nécessités et selon ce que la Terre est en capacité de lui offrir. Son système de culture et d'irrigation a pour but d'exploiter ce dont il a besoin pour vivre. Il a une relation spirituelle avec la Terre Mère et tous êtres vivants :

The essence of the Native attitude toward peoples, lands, and other life forms is one of kinship in which no element of life can go unattached from human society. Thus, lands are given special status because they form a motherhood relationship with the peoples who live on them. It shapes and teaches our species and produces certain basic forms of personality and social identity which could not be produced in any other way. As with all living things the land must be taken care of, as a reciprocal agreement¹³.

Le colon européen investit le nouveau monde avec soif et avidité de conquête de nouvelles terres et de nouvelles richesses. Cela persistera avec le colon américain de souche principalement britannique qui aura la volonté de repousser la Frontière toujours plus à l'Ouest, sans se soucier outre mesure des premiers occupants, qui doivent « suivre le mouvement ». Dans sa façon de spolier le peuple qui occupe à l'origine la terre où il décide de s'installer, le citoyen américain semble avoir oublié que lui-même a dû s'affranchir du pouvoir de la Couronne britannique pour acquérir son indépendance. Malgré une colonisation faisant penser à celle d'un rouleau compresseur, l'autochtone, fera preuve, tout au long des diverses périodes, de résistance. Il sera incapable d'adhérer à ce concept idéologique capitaliste par manque de compréhension et aussi pour des raisons liées à des croyances éthiques opposées. Ainsi, cette dernière éviction de ses terres ancestrales confirmera son inadaptation à la vie citadine. Il n'y sera ni attendu, les emplois étant en priorité réservés aux Blancs puis aux Noirs, ni préparé, car il ne sait comment se déplacer. Il se ghettoïsera, se paupérisera et sera touché de plein fouet par le chômage. Viendra s'ajouter un sentiment profond d'amertume lié là aussi, à un énième sentiment de trahison orchestré par le gouvernement. « L'adaptation d'un milieu donné suppose l'utilisation de la marge de liberté ou d'autonomie qu'accorde ce milieu » comme le déclare le sociologue Guy Rocher¹⁴. Ce qui manque aux Indiens dans les villes c'est la liberté et l'autonomie qu'ils affectionnent par dessus tout ; ce sentiment d'aliénation se solde donc par une inadaptation totale au milieu urbain. Les multiples sursauts de survie dont ils feront preuve seront liés, le plus souvent, à un aspect culturel et identitaire.

¹³ Vine Deloria Jr., *Spirit and Reason*, Golden, Colorado, Fulcrum Books, 1999, p. 56.

¹⁴ *Introduction à la sociologie générale*, Montréal, Hurtubise, 2010, p. 277.

Culture

L'aspect culturel est peut-être le seul domaine dans lequel l'Indien survit et ne ressent pas le sentiment d'infériorité contrairement aux domaines plus politiques et économiques. La culture, davantage liée à la notion de liberté notamment sur le plan spirituel, est pour lui, un domaine dans lequel il excelle. Cependant, doit-il le faire de manière intra-tribale ou inter-tribale ? Doit-il s'appliquer des termes européanisés tels qu'indianité et pan-indianisme, qui pour le premier, apparu au XIX^e siècle, était utilisé pour différencier la culture indienne de celle des colons, et pour le dernier, apparu dans les premières décennies du XX^e siècle, qualifiait les mouvements indiens enclins à démontrer une certaine forme de supériorité en affichant, voire clamant leur existence, face aux multiples tentatives visant leur extermination. Tous ces termes ont tendance à regrouper l'Indien dans son identité, dans sa culture et dans ses combats. Or, cette volonté d'homogénéisation de la voix indienne est plus complexe que cela : elle aurait même tendance à appuyer la politique d'assimilation contre laquelle l'Indien se bat, et pourtant le vieil adage « l'union fait la force » s'appliquant, il lui est parfois difficile de faire l'économie d'appartenir à un mouvement global.

Dans les années 1950, la dernière politique d'assimilation, avec la politique de « *Termination* », a contraint environ 200 000 Indiens à fuir les réserves pour s'installer dans les villes. Le *Voluntary Relocation Program* de 1952 était censé les aider dans la transition vers le milieu urbain. Très rapidement, l'adaptation échoua pour la majorité d'entre eux. Malgré le fait qu'il s'agissait de la période où l'Indien était le plus, *a priori*, adapté à la société, se trouvant dans l'obligation de se conformer aux normes pour survivre, parler l'anglais américain, s'habiller à l'américaine, s'instruire à l'américaine, vivre l'« *American way of life* » tout en suivant le « *mainstream* » du moment, il persistait, au plus profond de lui, une aversion pour cette culture qui lui était étrangère. Cependant, cette aversion grandit silencieusement tout au long de cette décennie qui précéda celle de la revendication et de la protestation active. Même si le Mouvement des Droits Civiques ne concerna pas prioritairement et directement la minorité indienne, cette dernière put se permettre de s'organiser (un des effets secondaires du ITA et de son urbanisation) et d'avoir un argumentaire plus audible dès la fin des années 1960 où le public et les personnalités politiques étaient plus enclins à écouter et entendre leurs demandes :

There must be a drive within each minority group to understand its own uniqueness. This can only be done by examining what experiences were relevant to the group, not what experiences of white America the group wishes itself to be represented in. [...] In the decade of the 60's Indian people made tremendous progress. If measured on a per capita basis in funds, it would be far in excess of the progress made by other groups¹⁵.

¹⁵ Deloria Vine Jr, *We Talk, You Listen*, Lincoln, Nebraska, Bison Books, 2007 (first edition 1970), p. 42-46.

Il est important pour l'Indien de saisir ce moment propice du mouvement contre-culturel populaire des années 1960 pour se faire accepter, se faire connaître, ne plus être invisible et ce, à travers la mise en avant de sa spiritualité en lien avec sa culture. En effet, et sans préméditation de sa part, tout le côté spirituel fait résonance au mouvement contre-culturel du moment. Ce dernier est issu d'une classe plutôt bourgeoise, anticonformiste, intellectuelle, qui s'oppose à l'ordre établi et qui, dans le rejet des valeurs et des normes, trouve un nouveau cheval de bataille, celui de la protection environnementale face à la société américaine expansionniste, consumériste et polluante. Ceci n'est pas sans rappeler les revendications indiennes. Il y a donc des intérêts revendicatifs partagés. Jusque-là, la culture indienne n'avait que très peu d'intérêt aux yeux du reste de la population américaine. Toutefois, dans ce mouvement qui se veut en rupture avec la société, avec les notions de performance, de productivité, de réussite à tout prix, et de gaspillage, les réactions contre-culturelles de l'époque s'inspirent de la culture dite plus primitive des premiers hommes des États-Unis, proches de la Nature et du respect de l'environnement. Ainsi, les regards se dirigent-ils vers les Indiens, créant même un courant d'assimilation et d'identification, souvent caricaturale, dû au manque de connaissance de leur culture. Cette génération imprégnée par l'image de l'Indien belliqueux et vindicatif, héritage des westerns du début du siècle et qui de surcroît est considéré comme n'ayant aucune valeur culturellement, transforme et adapte son point de vue. Les années 1970 viennent confirmer cette tendance. En effet, les révélations et les nouvelles prises de conscience réhabilitent l'Indien et sa culture, y compris dans les westerns de l'époque, comme *Soldier Blue* de Ralph Nelson ou *Little Big Man* d'Arthur Penn, tous deux de 1970. Le ton change, la cause indienne étant davantage défendue, jusqu'à ce qu'elle devienne l'icône d'une campagne publicitaire, *Keep America Beautiful* en 1971, où l'image du « Crying Indian » est utilisée pour promouvoir les idées environmentalistes liées à la préservation de la beauté environnementale du pays.

Ainsi, qu'il s'agisse du terme indianité et/ou pan-indianisme, que ce soit sur les plans intra-tribaux ou intertribaux, les Indiens se retrouvent sur leur résistance acharnée dans le but commun de préserver leur identité culturelle, qu'elle soit propre à chaque tribu ou qu'elle soit partagée, face au monopole culturel américain. Chronologiquement, ce demi-siècle contre-culturel amérindien connaît des vagues différentes dans sa forme et dans son fond, la plupart du temps liées aux diverses tendances politiques du moment.

Chronique d'une résistance annoncée

De 1967 à 2017, dix présidents se sont succédés à la tête des États-Unis, quatre Démocrates : Lyndon B. Johnson (1963-1969), Jimmy Carter (1977-1981), Bill Clinton (1993-

2001) et Barack Obama (2009-2017), ce qui représente 22 années de présidence démocrate, et six Républicains : Richard Nixon (1969-1974), Gerald Ford (1974-1977), Ronald Reagan (1981-1989), George H. W. Bush (1989-1993), George W. Bush (2001-2009) et la première année de présidence, au moment de l'écriture de cet article, de Donald Trump (2017), soit 28 années pendant lesquelles la Maison-Blanche était sous contrôle républicain. Il est communément admis que les candidats démocrates bénéficient majoritairement des suffrages indiens : 65%, contre 18% aux candidats républicains, les Démocrates jouissant d'une meilleure opinion auprès de la communauté amérindienne¹⁶. Cependant, il sera intéressant de vérifier si cette position est justifiée sans machiavélisme susceptible d'utiliser des clichés tels que celui des « gentils » Démocrates et des « méchants » Républicains. Contrairement à cela, et en ne s'attachant uniquement qu'aux faits, les cinq décennies dont il est question ici, peuvent être divisées en trois périodes distinctes sur le plan des tendances politiques à l'égard du peuple premier.

1967-1981 : la fin de la politique d'assimilation

Dès le début de son mandat en janvier 1961, et en plein Mouvement des Droits Civiques, John F. Kennedy entama une politique tournée vers les intérêts des droits des Indiens, en mettant l'accent sur des préoccupations liées à l'éducation, ce qui incitera, quelques années plus tard, ses frères, le Sénateur Robert F. Kennedy et Edward, Sénateur du Massachusetts, à créer un comité d'études et de recherches sur la situation scolaire des Indiens. Cette étude, faisant état d'une situation catastrophique, débouchera en 1969 sur l'*Indian Education: A National Tragedy, A National Challenge*, plus connu sous le nom du *Kennedy Report*. Ce dernier établira une liste de 60 propositions pour améliorer cette situation d'échec. Ces suggestions seront une base pour la mise en place de l'*Indian Education Act (IEA)* de 1972, puis l'*Indian Self-Determination and Education Assistance Act (ISDEAA)* en 1975 qui ira encore plus loin. Ainsi, Johnson poursuit, voire accentue, la politique de son prédécesseur en faveur des intérêts indiens, la fameuse politique de « *self-determination* », terme naïvement traductible par l'auto-détermination, mais qui ne traduit pas vraiment l'idée d'autonomie et de souveraineté qui se cache derrière lorsqu'il est associé à la cause indienne. En 1968, avec le *National Council on Indian Opportunity (NCIO)* et l'*Indian Civil Rights Act (ICRA)*, Johnson affirme officiellement sa volonté d'encourager la participation des Indiens dans les décisions gouvernementales et de les protéger en tant que minorité. Cette même année, il fait son discours

¹⁶ « The Unusual Political Leaning of Indian Americans », <http://www.indiaspora.org/the-unusual-political-leanings-of-indian-americans/>, site consulté le 23 décembre 2017.

connu faisant référence aux Indiens avec le « *Forgotten American* » qui n'est plus le « *Vanished American* ». Il y a ici un début de réhabilitation de la cause indienne à travers des décisions politiques qui auront un impact positif sur la survivance des membres. La fin de la décennie est marquée, malgré ces premiers pas vers une considération de la communauté indienne, par un durcissement des actions menées par des mouvements indiens qui se radicalisent notamment avec le AIM : occupation d'Alcatraz (1969), occupation du *Bureau of Indian Affairs* (1972), occupation de *Wounded Knee* (1973). Ces trois actions qui furent les plus médiatisées eurent lieu sous la présidence de Nixon qui, contrairement à ce qu'on aurait pu imaginer, en tant que républicain, adopta une politique pro-indienne. Cependant, sachant qu'il fut vice-président de Dwight D. Eisenhower, de 1953 à 1961, au moment de l'adoption de la politique de « *Termination* », dévastatrice pour les Indiens sur les plans identitaire, territorial et culturel, ces derniers se méfient. Ils vont jusqu'à le provoquer pour vérifier son véritable engagement politique à leur égard. Nixon confirme sa position en prenant des décisions en leur faveur, dès 1973, et libère des fonds fédéraux dirigés vers des programmes d'aides en faveur de la communauté indienne. Cela affirmera la politique de « *self-determination* » qui se soldera un an après sa démission, par la signature du ISDEAA pour lequel son action fut déterminante. Son successeur et vice-président, Gerald Ford (seul président américain à n'avoir jamais été élu par le peuple) poursuivra cette politique de réparation vis-à-vis des Indiens, de manière discrète, à l'image de sa présidence.

Il en sera de même, en termes de discrétion, pour Jimmy Carter qui poursuivra cette tendance politique pro-indienne tout au long de son mandat, en donnant aux Indiens toujours plus de droits et de moyens dans le but de développer leur souveraineté et ainsi de protéger leur culture notamment en protégeant leur droit de l'exercer à leur manière avec l'*American Religious Freedom Act (ARFA)* en 1979.

Ces 14 années, qui sonnent le glas de la politique assimilationniste des années 1950 pour les Indiens sont essentielles. Les mouvements contre-culturels aux États-Unis permettent aux activistes indiens de saisir l'occasion de faire entendre leur voix, après un siècle de « silence », dû au mépris avec lequel leurs revendications étaient traitées jusqu'alors. L'ouverture politique de cette période concède la réhabilitation de certains droits pour les Indiens, ce qui favorise leur existence à l'échelle culturelle. Les douze années suivantes ressemblent à une contre-réaction à cette période certainement jugée trop faste pour les opposants à une politique pro-indienne.

1981-1993 : une tentative de retour en arrière ?

L'élection des deux présidents républicains, Reagan et Bush était censée, *a priori*, mettre un terme à cette politique beaucoup trop complaisante envers les Indiens. Il était attendu d'eux qu'ils adoptent une attitude relativement intransigeante conformément à leur réputation moins empathique vis-à-vis du peuple premier. Reagan n'était toutefois pas toujours très clair dans ses propos :

“We've done everything we can to meet their demands as to how they want to live,” he said. “Maybe we made a mistake. Maybe we should not have humored them in that wanting to stay in that kind of primitive lifestyle. Maybe we should have said, no, come join us; be citizens along with the rest of us.”[...]“Indians should have the right to choose their own life, the right to have a say in what happens in Indian country,” Reagan read from a prepared statement. “Our tribes need the freedom to spend the money available to them, to create a better quality of life and meet their needs as they define them. Tribes must make those decisions, not the federal government¹⁷.”

Il souhaitait participer au développement des bonnes relations entre État fédéral et gouvernements tribaux et aspirait à contribuer à l'amélioration du niveau de vie des Indiens tout en se demandant s'il n'était pas souhaitable pour eux de s'intégrer davantage à la société américaine, preuve de sa mauvaise connaissance de l'identité indienne et de ses besoins. Cependant, en 1983, il exprima une volonté de partenariat entre les gouvernements, qui se confirma en 1988 par deux lois appuyant cette ambition de réaffirmer l'autonomie du peuple indien : l'*Indian Gaming Regulatory Act (IGRA)* et le *Tribal Self-Governance Act (TSGA)*. Toutefois, face à la crise économique qui secoua les États-Unis à la fin des années 1980, l'État fédéral fut dans l'obligation de réduire le budget, y compris celui dédié aux divers programmes de la politique indienne. Ceci rendait bien difficile l'application de ces dernières lois en faveur de leur souveraineté. Lorsque Bush fut élu président, les Indiens étaient méfiants et déçus de constater une fois encore que les paroles n'avaient pas été suivies dans les actes. Ils attendaient beaucoup du 41^{ème} président. Ce dernier, contre toute attente, allait leur donner raison. Il appliqua une politique dynamique en leur faveur. Plusieurs lois allaient être adoptées pendant son mandat : le *National Museum of American Indian Act (NMAIA)*, le *Native American Graves Protection and Repatriation Act (NAGPRA)* et le *Native American Languages Act (NALA)*, toutes adoptées en 1990. Elles partageaient des buts communs : protection de la culture et préservation de l'identité des Indiens. Bush semblait parfaitement

¹⁷ « Ronald Reagan: 'Maybe We Should Not Have Humored [Natives]' », <https://indiancountrymedianetwork.com/history/events/ronald-reagan-maybe-we-should-not-have-humored-natives/>, Indian Country Today, site consulté le 5 janvier 2018.

conscient du besoin des Amérindiens de se distinguer à travers le maintien de cette culture et comprenait l'importance et l'interaction que cela avait sur la société américaine :

The contributions that Native Americans have made to our Nation's history and culture are as numerous and varied as the tribes themselves," he said. "This year gives us the opportunity to recognize the special place that Native Americans hold in our society, to affirm the right of Indian tribes to exist as sovereign entities, and to seek greater mutual understanding and trust¹⁸.

Cette période fut marquée par la crainte d'une politique qui aurait pu à nouveau se révéler préjudiciable pour la cause indienne et ainsi marquer un véritable retour en arrière. Cependant, elle fut étonnante en raison du fait que Reagan et Bush, attendus pour contrecarrer les efforts des décennies précédentes, adoptèrent une politique pro-Indienne parfois plus efficace que celles des présidents démocrates précédents.

1993-2017 : une volonté de réhabilitation

Cette période de ce demi-siècle est marquée par une volonté de réhabilitation de l'Histoire indienne, sous forme de repentis et de reconnaissance de la terrible destinée des premiers habitants du pays. L'opinion publique américaine et ses dirigeants ne cachent plus les graves exactions commises envers les Indiens. Le film *Dances With Wolves réalisé par Kevin Costner et Kevin Reynolds*, sorti en 1990, succès colossal et international, annoncera cette tendance de repentis sous forme d'hommage à l'histoire du peuple indien. Des articles et des ouvrages¹⁹, tels que *An American Genocide* de Benjamin Madley paru en 2016, relatent très clairement et sans détour, le bilan d'une histoire violente. Il n'est plus discutable, ni discuté, le fait que le colon américain ait eu besoin d'exterminer les Indiens à des fins purement territoriales. Les trois présidents de cette période vont honorer cet hommage, chacun à des degrés, manières et niveaux différents.

Clinton renforcera cette politique de reconnaissance, de respect de l'Histoire et de l'identité indienne. Il fera adopter des mesures d'aides fédérales en faveur de l'éducation, du logement avec l'adoption du *Native American Housing Assistance and Self-*

¹⁸ « Georges H.W. Bush: Establishing NMAI, NAGPRA, Corruption in BIA », <https://indiancountrymedianetwork.com/history/events/george-hw-bush-establishing-nmai-nagpra-corruption-in-bia/>, site consulté le 27 décembre 2017.

¹⁹ Frédéric Dorel, « La thèse du « génocide indien : guerre de position entre science et mémoire », *Amnis* [En ligne], 6 | 2006, mis en ligne le 1^{er} septembre 2006, article consulté le 8 janvier 2018 : <http://journals.openedition.org/amnis/908> ; DOI : 10.4000/amnis.908 ; John Ehle, *Trail of Tears*, New York, Anchor Books/Doubleday, 1988 ; Gary Clayton Anderson, *Ethnic Cleansing and the Indian*, Norman, Oklahoma, University of Oklahoma, 2014 ; Nelcya Delanoë, Joëlle Rostkowski, *La Présence indienne aux États-Unis*, Paris, L'Harmattan, 2015.

*Determination Act (NAHASDA) en 1996. Il se battra à chaque fois que le budget en faveur des Indiens sera discuté et/ou en péril. Il invitera, pour la première fois en 1994, les chefs indiens à la Maison-Blanche ; ce type de sommet sera d'ailleurs perpétué par le président Obama. Humainement, le gouvernement Clinton ira plus loin dans la concertation des Natifs américains en les impliquant plus dans les décisions politiques et en engageant également le gouvernement dans les démarches de rédemption avec des excuses publiques et fortes, dirigées vers le peuple indien. Quant à G. W. Bush, il tentera d'ignorer la question indienne dès le début de son mandat. L'opinion publique sera partagée, certains pensent par manque de connaissance sur le sujet, d'autres estiment qu'il s'agit d'un manque d'intérêt, voire les deux. Il aura des discours incohérents, parfois prônant une position contre la souveraineté tribale, parfois en sa faveur. D'après les dirigeants indiens, son indifférence n'aura pas ou peu de répercussions sur leurs conditions de vie en général. Sa politique visera en même temps à réduire les fonds fédéraux destinés aux aides tribales et à faire adopter des lois protégeant leur terre comme l'*American Indian Probate Reform Act (AIPRA) de 2004*, ou protégeant leur culture avec le *Native American Languages Preservation Act (NALPA) en 2006*. Il pourra d'un côté avoir un discours décousu sur la souveraineté indienne et de l'autre un plus éloquent pour rendre hommage à des membres tribaux. La position politique de Bush envers les premiers Américains sera hésitante. Il oscillera entre deux raisonnements : déni, voire mépris de leur existence, et humanisme. Barack Obama rétablira plus clairement une politique pro-indienne, dans sa position, dans ses discours et dans ses actes. Il mettra l'accent sur l'éducation, la santé et l'emploi des Indiens, trois piliers fondamentaux pour les affranchir d'une situation économique qui demeure, au moment de son investiture, des plus défavorisées malgré quelques légères améliorations. Sa politique n'aura pas les résultats escomptés, les décisions du Congrès faisant souvent barrage à sa mise en application. Malgré tout, il réussira à faire appliquer des aides essentielles :*

He received praise for actually delivering on his pledge in multiple ways, including the announcement of \$492 million in lawsuit settlements with 17 American Indian tribes for alleged federal mismanagement of their funds and lands. The government holds more than 100,000 leases to manage about 56 million acres of tribal lands rich in mining, timber and oil resources that have historically been exploited at the tribes' expense.

The settlement was the latest in the administration's resolution of more than 100 tribal claims, some of them a century old, at a cost of more than \$3.3 billion. Separate from that, the administration settled a complex, 13-year-old lawsuit in 2009, agreeing to pay \$3.4 billion in compensation for federal mishandling of hundreds of thousands of land trust accounts. That signaled a sea change in the long and bitter history of Washington's treatment of tribal interests and grievances²⁰.

²⁰« Candidate Obama Kept his Promise to Native Americans », 30 septembre 2016, <https://www.nytimes.com/2016/09/30/opinion/candidate-obama-kept-his-promise-to-native-americans.html>, article consulté le 02 janvier 2018.

Le gouvernement Trump annonce une toute autre direction politique. Il menace la souveraineté indienne en concédant moins de pouvoir décisionnaire tribal, moins de fonds fédéraux pour les aides médicales, éducatives et sociales, moins de reconnaissance identitaire invoquant des prétextes quasi altruistes sur le bien-fondé de l'assimilation de l'Indien pour le sauver de sa situation économique, moins de protection environnementale y compris pour les sites sacrés, invoquant toujours les mêmes raisons d'exploitation économique, et un retour à la privatisation des terres indiennes :

On Monday, in the largest reduction of federal land protections in United States history, President Donald Trump signed proclamations slashing the area of two national monuments in Utah. That same day, with just minutes to spare before midnight on the East Coast, the Bears Ears Inter-Tribal Coalition—a first-of-its-kind alliance between the Hopi, Ute Mountain Ute, Ute Indian, Zuni, and Navajo Nation tribes—filed a lawsuit against the Trump administration, claiming that the president's actions violated the Antiquities Act. “[The tribes] wanted to file it the same day to show that they were fearless and ready to go,” says Natalie Landreth, a senior staff attorney for the Native American Rights Fund who represents the Hopi, Ute Mountain, and Zuni tribes.

Both the Trump administration and the Utah congressional delegation have tried to frame the contraction of the monuments as a restoration of states' and individuals' rights. Trump has repeatedly claimed that his Democratic predecessors overstepped their authority, as its laid out in the Antiquities Act, in the designation of Utah's national monuments. In April, he ordered Secretary of the Interior Ryan Zinke to review 27 national monuments created since 1996 (the year President Bill Clinton designated Grand Staircase-Escalante a national monument). Among those monuments is Bears Ears, nearly 1.4 million acres set aside by President Barack Obama in the final weeks of his presidency. In Salt Lake City on Monday, Trump said he had “come to Utah to take a very historic action to reverse federal overreach and restore the rights of this land to your citizens.” “Public lands will once again be for public use,” Trump said on Monday, rehashing the myth that the national monument status limited individuals access to the land²¹.

Trump is breaking with this position. He has even gone so far as to question the constitutionality of programs designed to assist tribes. In a signing statement that accompanied an appropriations bill he approved in May, Trump suggested that Native American housing block grants represent an unconstitutional privilege. This perverse reading of the relationship between the U.S. government and Indian Country flies in the face of the Constitution, including its Indian Commerce Clause, and two centuries of court rulings. Trump's budget also betrays his contempt for Indian Country. If budgets are moral documents, his is morally bankrupt: It calls for more than \$300 million in cuts to the U.S. Department of the Interior's Indian Affairs budget. Trump wants to cut \$64 million from education, \$21 million from law enforcement and public safety, \$23 million from human services and \$50 million from housing programs. These programs represent more than money; they're investments with which the federal government honors its treaties with tribal nations²².

Cela rappelle de mauvais souvenirs... Reste à savoir, au moment de l'écriture de cet article, si ces menaces seront appliquées et dans quelles mesures ou si l'appareil politique américain, les pouvoirs étatiques ou les décisions du Congrès, serviront à sauvegarder quelques acquis pour le peuple indien.

²¹ « What Native Americans Stand to Lose if Trump Opens Up Public Lands for Business », <https://psmag.com/environment/what-native-americans-stand-to-lose-if-trump-opens-up-public-lands-for-business>, site consulté le 7 janvier 2018.

²² « Trump is Breaking the Federal Government's Promises to Native Americans », <http://www.latimes.com/opinion/op-ed/la-oe-perez-native-american-indians-trump-20170807-story.html>, site consulté le 7 janvier 2018.

Impact réel du mouvement

À l'intérieur même des diverses Nations et tribus indiennes, il existe des antagonismes liés à la politique concernant notamment la question de la suppression du BIA et celle de son remplacement par une entité plus indépendante et non pas rattachée à l'État fédéral ? Faut-il faire de même avec tous les « *tribal councils* » en place, soupçonnés par certains membres des tribus d'être un appareil politique de plus, dépendant du système étatique ? Plus généralement, la souveraineté doit-elle être accrue ou bien modérée en fonction des divers besoins juridiques, politiques et financiers ? Quels sont les domaines prioritaires où l'État doit être présent et protéger le peuple premier des États-Unis ? Dans quels domaines doit-il s'effacer et le laisser s'affranchir d'une plus grande autonomie ?

Les Amérindiens ne sont pas séparatistes. Leur nationalisme ne demande pas la création d'un État supplémentaire au sein de la fédération. Au contraire, et bien plus, l'exigence de souveraineté indienne implique de la part des États-Unis, une remise en cause des valeurs admises. D'une fédération d'unité politique, la société américaine devrait évoluer vers un État pluriethnique « cosmopolite » dans lequel la double appartenance nationale ne serait plus un État non reconnu, mais le ciment même des institutions²³.

Il y aurait beaucoup à faire en termes de changement, voire de transformation totale des mentalités. Que ce soit dans la communauté indienne ou celle des citoyens américains, il règne une forme d'hypocrisie qui feint une entente cordiale à l'intérieur d'une même communauté ainsi qu'entre les différents groupes. L'idée de double nationalité, peu répandue encore, rétablirait sur le plan juridique et donc politique, ainsi qu'économique, une certaine forme de justice : tous les citoyens du pays cohabiteraient dans une société plus équitable où les droits seraient les mêmes pour tous.

Économiquement, les antagonismes intertribaux subsistent également, ils sont liés au partage juste et équitable des richesses dans les réserves. Le manque de solidarité et de fraternité que cela entraîne au sein des tribus va à l'encontre totale de leur culture profonde. L'appât du gain les pervertit et les affaiblit au détriment de combats plus nobles liés à leur culture. À ce titre, la question de l'appartenance tribale prend de nos jours de plus en plus d'ampleur dans les débats sur l'indianité. La procédure s'est complexifiée. En effet, de plus en plus de « nouveaux Indiens » souhaitent se partager les gains que génèrent les bénéfices des casinos. Ce nouvel avènement altère, d'une certaine manière, l'identité culturelle de ce peuple, la culture indienne étant attachée à une conception forte de la spiritualité et non de l'attachement matériel. Bien que ce succès économique lui permette une plus grande autonomie financière, l'Indien des

²³ Élise Marienstras, *La Résistance indienne aux États-Unis*, Paris, Gallimard 2^{ème} édition, p. 260-61.

réserves ne possède pas une grande marge d'évolution, notamment sociale, à l'extérieur de son territoire tribal. Il a juste le droit d'être indien et « d'évoluer » en tant que tel à l'intérieur de ces mêmes réserves.

Le domaine culturel n'échappe pas, lui non plus, à certaines divergences. Il y a parfois une forme de concurrence sur la manière de se différencier et de s'imposer, liée à des egos un peu forts à l'intérieur même des Nations et tribus indiennes. Certains rejettent cette idée de pan-indianisme en ne souhaitant pas voir les nombreuses cultures indiennes noyées dans une seule et même culture ; d'autres, voient au contraire un moyen de peser dans l'opinion publique plus lourdement, en donnant davantage d'importance à un mouvement culturel de masse :

Ainsi, au fil des luttes vigoureuses menées depuis les années 1960, les Amérindiens ont conquis une nouvelle légitimité juridique, politique, et économique. Mais le rang qu'ils tiennent désormais avec brio dans les domaines littéraire, artistique et culturel font également d'eux des producteurs et des créateurs recherchés et très prisés par les musées, les galeries et les marchés de l'art²⁴.

Le caractère unique de tout l'aspect culturel amérindien est une véritable force pour les premiers Américains, dans lequel ils peuvent puiser leur énergie essentielle dans leurs divers combats.

Les 5,2 millions d'Indiens aux États-Unis aujourd'hui, sont la preuve que ces combats n'ont pas été vains face aux tentatives d'anéantissement de leur civilisation²⁵. Ce demi-siècle a été le théâtre d'un combat pan-indianiste dynamique et varié. Cela ne doit pas faire oublier que l'Indien continue à être confronté à de profonds problèmes sociaux. Son niveau de vie, malgré les récentes améliorations, demeure en-dessous de la moyenne nationale :

Living conditions on the reservations have been cited as “comparable to Third World,” (May 5 2004, Gallup Independent) [...] The scarcity of jobs and lack of economic opportunity mean that, depending on the reservation, four to eight out of ten adults on reservations are unemployed. Among American Indians who are employed, many are earning below poverty wages (2005 BIA American Indian Population & Labor Force Report). The overall percentage of American Indians living below the federal poverty line is 28.2% (2008, American Indians Census Facts). The disparity for American Indians living below poverty on the reservations is even greater, reaching 38% to 63% in our service area (2006, National Center for Education Statistics, and other sources). [...] One legislator deplored the fact that “there are 90,000 homeless or underhoused Indian families, and that 30% of Indian housing is overcrowded and less than 50% of it is connected to a public sewer.” (March 8, 2004, Indian Country Today).

In addition, many American Indians are living in substandard housing. About 40% of on-reservation housing is considered inadequate (2003, U.S. Commission on Civil Rights). [...] “The average life expectancy for Native Americans has improved yet still trails that of other Americans by almost 5 years” (2010, HHS Indian Health Disparities Fact Sheet) [...] Heart disease is the leading cause of death for American Indians (2003, Center for Disease Control).

Due to the link between heart disease, diabetes, poverty, and quality of nutrition and health care, 36% of Natives with heart disease will die before age 65 compared to 15% of Caucasians (2001, HHS Office of Minority Health).

American Indians are 177% more likely to die from diabetes (2011, Indian Health Disparities).

²⁴ Nelcya Delanoë, *La Présence indienne aux États-Unis*, Paris, L'Harmattan, p. 204.

²⁵ US 2010 Census, <https://www.census.gov/2010census/>, site consulté le 12 novembre 2017.

500% are more likely to die from tuberculosis (2011, Indian Health Disparities).
82% are more likely to die from suicide (2011, Indian Health Disparities).
Cancer rates and disparities related to cancer treatment are higher than for other Americans (2005, Native People for Cancer Control).
Infant death rates are 60% higher than for Caucasians (2001, HHS Office of Minority Health)²⁶.

L'alcool, le chômage, la violence, les problèmes de santé, la faible longévité, pour ne citer que certains aspects, intrinsèquement liés les uns aux autres, persistent. Malgré tout, les divers combats des Nations et tribus indiennes ont permis de renforcer ses bases territoriales, linguistiques et historiques. Les démarches vers l'autodétermination s'appliquant aux domaines politiques, économiques, éducatifs et religieux leur ont permis de conserver leur style voire d'imposer l'*Indian Way of Life* qui devient de plus en plus un modèle à suivre dans cette société en quête de renouveau écologique et spirituel.

Dans le cadre de mes recherches sur les Indiens de Californie, j'ai dernièrement eu l'opportunité de rencontrer et de m'entretenir avec certains membres tribaux. Cela m'a permis de découvrir et de vérifier plusieurs choses : leurs témoignages révèlent toujours une part de méfiance sur la politique gouvernementale, une part de crainte concernant leurs acquis, un constat toujours mitigé de leur avancée sur le plan des acquis politiques, économiques et culturels. De manière générale, ils se sentent délaissés. En effet, malgré les efforts des gouvernements successifs, les Nations indiennes doivent être vigilantes. Le pseudo contentement que cela a pu générer n'occulte pas le fait que toutes ces avancées furent obtenues après de nombreux combats et que ces derniers restent à poursuivre. Il y a encore bien des domaines dans lesquels leur situation doit être améliorée. L'obtention du droit d'ouvrir des casinos sur les terres indiennes fut l'un des éléments décisifs qui a changé le cours de leur destinée. Seulement, bien que les casinos soient à l'origine de leur survie, presque 30 ans après, ils doivent renouveler leur perspective d'évolution. Il reste ce combat essentiel à leurs yeux, celui de la terre :

If tribal nations are to survive and prosper, they must continue to forge the links to their land and their Native world. Indian people know better than anyone else that the survival of community and culture requires them to serve as stewards and custodians of the lands and waters on which they as well as the generations to come will depend on for their continued survival²⁷.

Ils ne sont pas satisfaits des réserves, la majorité d'entre elles étant éloignées des villes, se trouvant très souvent dans des environnements peu fertiles à tous points de vue, où la seule perspective est d'intégrer l'une des entités administratives tribales et/ou d'attendre le montant

²⁶ « Native American Aid », http://www.nativepartnership.org/site/PageServer?pagename=naa_livingconditions, site consulté le 9 janvier 2018.

²⁷ Anthony Madrigal, *Sovereignty, Land and Water*, Riverside, California, California Center for Native Nations, 2008, p. 124.

du partage des gains du casino de la réserve. L'Indien sait qu'aujourd'hui il a besoin de renouvellement et de poursuivre son développement ; tous sont unanimes sur ce sujet. Ainsi, la tendance actuelle est d'intervenir de plus en plus au niveau environnemental avec les gouvernements locaux ou d'État, ce qui permet à la communauté indienne d'être présente dans un domaine qui lui correspond davantage. Aussi, de nombreux membres tribaux choisissent de plus en plus la voie académique pour intégrer des structures administratives et éducatives où ils peuvent faire entendre leurs voix de manière encore plus efficace. Du côté des citoyens américains, j'ai pu constater, au fil de mes recherches, que le fait de reconnaître une histoire de violence vis-à-vis des Indiens et de montrer une forme d'empathie, variable selon les individus, ne dissimule pas une forme quasi générale de manque d'intérêt et donc de méconnaissance de ce peuple. L'individualisme à l'américaine semble l'avoir emporté sur l'ère de la rédemption :

Over the last century, going native has become a cherished American Tradition, an important even necessary means of defining European American identities and histories. In its various forms, going native articulates and attempts to resolve widespread ambivalence about modernity as well as anxieties about the terrible violence marking the nation's origins. [...] This claim attests to one of the primary impulses behind going native: European American's desire to distance themselves from the conquest of Native America²⁸.

Il existe un besoin de (re)connaissance tout en prenant de la distance. Il semblerait, que ce soit à l'intérieur des deux clans, Indiens et non-Indiens, et entre eux, qu'il y ait une forme de schizophrénie : se ressembler, se distinguer, se rapprocher, se fuir, se connaître, s'ignorer, s'accepter, se mépriser, s'intégrer, se rejeter. S'il y a un terme que j'ai entendu à moult reprises lorsque la question indienne fut abordée, ce fut le terme « *complicated* » ; tout est compliqué. Malgré tout, il y a encore du chemin à parcourir avant d'assister à une cohabitation harmonieuse entre les différentes communautés, chacune portant les stigmates de son histoire. Une telle démarche est primordiale pour tous : les uns pour faire la paix avec l'aigreur qui les ronge, les autres pour entériner une culpabilité défaillante :

Native Americans experienced and reacted to conquest and colonization in varied ways. Rigorously examining this range of cases, using the Genocide Convention to evaluate both genocidal intent and genocidal acts, will help to move this discussion of genocide in the United States toward clarity. Unbraiding each region's story from the tapestry of American Indian history, and bringing each into sharper relief, will create a clearer, more vivid portrait of Native American experiences, and of US history as a whole. Such investigations may be painful, but they will help all Americans, both Indian and non-Indian, to make more accurate sense of our past and our selves²⁹.

Influence déguisée ou non ? Les costumes visibles lors des « *Pow Wow* » à franges flamboyantes « *Made in China* » font penser à une mascarade de mauvais goût qui ressemble

²⁸ Shari M. Huhndorf, *Going Native*, New York, Cornell University Press, 2016, p. 2-3.

²⁹ Benjamin Madley *An American Genocide*, New Haven, Connecticut, Yale University Press, 2016, p. 359.

davantage à un spectacle caricatural qu'à un hommage à l'héritage culturel indien. Cependant, des membres tribaux inaugurent les « *Pow Wow* » avec un discours sans détour sur l'Histoire des Indiens, leurs combats pour leurs terres, y compris celui en tant qu'anciens combattants ayant servi sous le drapeau américain, le rappel de l'importance de leurs rites, leur environnement, leurs langues, leur culture. Toute forme d'influence, quelle qu'elle soit, reste une influence et ne doit pas être vaine s'agissant du combat que mène aujourd'hui, avec une dignité grandissante et ce depuis la fin des années 1960, le peuple Indien des États-Unis. Que doit-il privilégier aujourd'hui et à l'avenir pour maintenir sa culture et son identité ? Quels vont être ses nouveaux combats ? Qui va porter sa voix ? Quelles seront ses nouvelles armes pour relever ce magnifique défi de pérenniser un peuple et sa culture qui étaient censés disparaître sans bruit ? À quel moment les Indiens et les non-Indiens seront-ils « quittes » ? Quel est le prix du pardon ? Combien coûte un génocide ? Il ne suffira pas d'enfiler des costumes pour donner de véritables réponses si les deux communautés souhaitent avancer dans la paix de leur âme.

SOURCES CITÉES

Sources primaires

1887 *Dawes Act*

1928 *Meriam Report*

1934 *Indian Reorganization Act (IRA)*

1952 *Voluntary Relocation Program*

1953 1954 *Indian Termination Act (ITA)*

1964 *Civil Rights Act*

1968 *National Council on Indian Opportunity (NCIO)* et *Indian Civil Rights Act (ICRA)*

1969 *Kennedy Report*

1975 *Indian Self-Determination and Education Assistance Act (ISDEAA)*

1979 *American Religious Freedom Act (ARFA)*

1988 *Indian Gaming Regulatory Act (IGRA)* et *Tribal Self-Governance Act (TSGA)*

1989 *National Museum of American Indian Act (NMAIA)*

1990 *Native American Graves Protection and Repatriation Act (NAGPRA)* et *Native American Languages Act*

1996 *Native American Housing Assistance and Self-Determination Act (NAHASDA)*

2004 *American Indian Probate Reform Act (AIPRA)*

2006 *Native American Languages Preservation Act (NALPA)*

Sources secondaires

- ANDERSON, Gary, Clayton, *Ethnic Cleansing and the Indian*, Norman, Oklahoma, University of Oklahoma, 2014.
- DELANOË, Nelcya, ROSTKOWSKI, Joëlle, *La Présence indienne aux États-Unis*, Paris, L'Harmattan, 2015.
- DELORIA, Vine Jr., *Spirit and Reason*, Golden, Colorado, Fulcrum Books, 1999.
- DELORIA, Vine Jr., *We Talk, You Listen*, Lincoln Nebraska, Bison Books Ed., 2007.
- EHLE, John, *Trail of Tears*, New York, Anchor Books/Doubleday, 1988.
- HUHDORF, Shari M., *Going Native*, New York, Cornell University Press, 2001.
- MADLEY, Benjamin, *An American Genocide*, New Haven, Connecticut, Yale University Press, 2016.
- MADRIGAL, Anthony, *Sovereignty, Land and Water*, Riverside, California, California Center for Native Nations, 2008.
- MARIENSTRAS, Élise, *La Résistance indienne aux États-Unis*, Paris, Gallimard, 2^{ème} Ed., 2014.
- REICH, Charles, *The Greening of America*, New York, Random House, 1970.
- ROSZAK, Theodore, *The Making of Counter Culture: Reflections on the Technocratic Society and Its Youthful Opposition*, Oakland, California, University of California, 1969.
- ROCHER, Guy, *Introduction à la sociologie générale : l'action sociale*, Montréal, Hurtubise, 2010.

Sites internet

- U.S. 2010 Census, <https://census.gov/>, site consulté le 12 novembre 2017.
- « Special Message to the Congress on the Problems of the American Indian: « The Forgotten American », <http://www.presidency.ucsb.edu/ws/?pid=28709>, site consulté le 23 décembre 2017.
- « Lyndon B. Johnson: Indians are 'Forgotten Americans' », <https://indiancountrymedianetwork.com/history/events/lyndon-b-johnson-indians-are-forgotten-americans/>, site consulté le 3 décembre 2017.
- « Lyndon B. Johnson, XXXVI President of the United States: 1963-1969, 113-Special Message to the Congress on the Problems of the American Indian: 'The forgotten American.' », <http://www.presidency.ucsb.edu/ws/?pid=28709>, site consulté le 4 décembre 2017.
- « The Unusual Political Leaning of Indian Americans », <http://www.indiaspora.org/the-unusual-political-leanings-of-indian-americans/>, site consulté le 23 décembre 2017.
- « Ronald Reagan: 'Maybe We Should Not Have Humored [Natives]' », <https://indiancountrymedianetwork.com/history/events/ronald-reagan-maybe-we-should-not-have-humored-natives/>, site consulté le 5 janvier 2018
- « Georges H.W. Bush: Establishing NMAI, NAGPRA, corruption in BIA. », <https://indiancountrymedianetwork.com/history/events/george-hw-bush-establishing-nmai-nagpra-corruption-in-bia/>, site consulté le 27 décembre 2017
- « What Native Americans Stand to Lose if Trump Opens Up Public Lands for Business », <https://psmag.com/environment/what-native-americans-stand-to-lose-if-trump-opens-up-public-lands-for-business>, site consulté le 7 janvier 2018.
- « Trump is Breaking the Federal Government's Promises to Native Americans », <http://www.latimes.com/opinion/op-ed/la-oe-perez-native-american-indians-trump-20170807-story.html>, site consulté le 7 janvier 2018.
- « Native American Aid », http://www.nativepartnership.org/site/PageServer?pagename=naa_livingconditions, site consulté le 9 janvier 2018.

Articles

- BERTHIER FOGLAR, Susanne, « *Les Amérindiens et la contre-culture des années 1960-1970 aux États-Unis* », <https://gric.univ-lehavre.fr/IMG/pdf/berthier-foglar.pdf>, article consulté le 23 novembre 2017.
- DOREL, Frédéric, « La thèse du « génocide indien : guerre de position entre science et mémoire », *Amnis* [En ligne], 6 | 2006, mis en ligne le 1^{er} septembre 2006, article consulté le 8 janvier 2018. <http://journals.openedition.org/amnis/908> ; DOI : 10.4000/amnis.908.
- The New York Times*, « Candidate Obama Kept his Promise to Native Americans », 30 septembre 2016, <https://www.nytimes.com/2016/09/30/opinion/candidate-obama-kept-his-promise-to-native-americans.html>, article consulté le 2 janvier 2018.